

CONVENTION DE FORMATION

ENTRE :

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME :

.....
.....
.....

ET :

Association JIVD - AER

Siège Social : Hospices Civils de
Lyon

c/o : BAL Congrès 7 rue de Belfort
69004 LYON

N° de déclaration d'existence : 82690244069

N° SIRET : 344 343 223 000 30

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 :

Dans le cadre du colloque médical *ACTUALITES EN REANIMATION : Réanimation, Surveillance Continue & Urgences Graves* qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2019 au Palais des Congrès de Lyon l'organisme : reconnaît avoir pris connaissance du contenu pédagogique de la formation sur le site www-jivd-aer.com et inscrit les agents :

NOMS PRENOMS :

Article 2 :

L'Association JIVD-AER s'engage à respecter le programme de formation tel qu'il est indiqué sur le site www-jivd-aer.com, nulle modification relative à la durée de la formation ou du contenu ne pourra y être apportée.

Article 3 :

A l'issue de la formation, l'Association JIVD-AER s'engage à délivrer une attestation de présence.

Article 4 :

L'organisme : s'engage à payer les droits d'inscription de 180 € par agent sur présentation d'une facture et de l'attestation de présence des intéressés au retour des journées de formation.

Article 5 :

Toute annulation doit être signalée par écrit au secrétariat du congrès.

En cas d'annulation d'inscription après le 20 octobre ou si la personne inscrite ne se présente pas au congrès, l'inscription sera due et facturée sans attestation de présence.

LE 2019



Brigitte HAUTIER, Sylvaine SAZIO
Pour le Président de JIVD-AER

Organisme :

ASSOCIATION JIVD-AER

Siège Social : Hospices Civils de Lyon

Secrétariat : Brigitte HAUTIER/ Sylvaine SAZIO

c/o BAL Congrès 7, rue Belfort — 69004 Lyon

Tél. 04 78 39 08 43

brigitte.hautier@aer-congres.com / sylvaine.sazio@aer-congres.com

www.aer-congres.com